



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 22/09/2010**

L'an deux mille dix, le 22 septembre à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à BESSIERES, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CIERCOLES A., BOURGEOIS J.L., VIDAL J.F.
CC de Save et Garonne :	Mrs LAGORCE P., NEBOUT D., OUSTRI Ch. SAINT PAUL A.
CC de Villemur sur Tarn :	Mme TERRANCLE I. et Mrs OGET E., ROUX D.
CC de Cadours :	Mrs CLUZET A., ZACCARIOTTO C.
Communes à compétence SCoT :	Mrs GALLINARO A., LAYNAT M., PETIT Ph., SARRAU B., SOULIGNAC M., VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	Mr CUJIVES D. par FONT A.
CC de Save et Garonne :	Mr ANDRE R. par Mme VOLTO V., BENTANAX F. par BUTTO Cl.
Communes à compétence SCoT :	Mmes CHAMPAGNAC M.H. par VIDAL J.F., GIBERT J. par COULOMBIER F., VASSAL J.P. par LAYNAT M.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CALAS D., CIERCOLES Ch.
CC de Save et Garonne :	Mrs CAMPOS F., ESPIE J.C.
CC de Villemur sur Tarn :	Mr BOUDET J.C.
Communes à compétence SCoT :	Mr RAYSSEGUIER J.L.

Nombre de délégués :

En exercice : 30

Titulaires présents ou représentés : 24

VOTANT : 22

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération modificative n° 1 - 2010 – Budget 2010

Virements de crédits : Changement d'imputation

Le Président explique à l'assemblée la nécessité pour le syndicat mixte de bénéficier de l'ensemble des crédits ouverts en section d'investissement pour l'achat de matériel de bureau, et ainsi de virer la somme de 451,30 € du chapitre 20 au chapitre 21 comme suit :

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts (€)	Augmentation sur crédits ouverts (€)
D 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences	451,30	
D 2183 Matériel de bureau et informatique		451,30

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : DECIDE de virer la somme de 451,30 € du chapitre 20 au chapitre 21 en dépenses d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 14/09/2010
Date d'affichage : 14/09/2010
Certifié exécutoire le : 05/10/2010
Affiché le : 05/10/2010



Eric OGET
Président

